



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 59

Votants : 75 (dont 16 procurations)

Séance du 31 Mars 2022

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, François SZYPULA, Françoise DUBESSAY, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Ariane MILET, Patrick SEROR, Sébastien BAUD, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD (de la délibération n° 1 à la délibération n°17 et à partir de la délibération n° 31), Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (de la délibération n° 1 à la délibération n° 44 et à partir de la délibération n° 46), Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (jusqu'à la délibération n° 39), Sylvain BRUNO, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE, Pauline TIROT, Henri SARRE, Corinne IBARRA, Claude MALHURET, Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. François SENNEPIN à Elisabeth BARGE – Alain VENUAT à Michel LAURENT - Nathalie CHAMOUX-BOUILLON à Hadrien FAYET – Franck GONZALES à Pierre BONNET – Bertrand BAYLAUCQ à Annie DAUPHIN - Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY – Marie CHATELAIS à Annie CORNE – Alexandre GIRAUD à Jean-Dominique BARRAUD – Jean-Marc BOUREL à Sandrine MIZOULE-MORIER – Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE – Anne-Sophie RAVACHE à Jean ALMAZAN - Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT - Alexis BOUTRY à Sylvie DUBREUIL - Linda PELISSIER à Yves-Jean BIGNON - Isabelle RECHARD à Alexis MAYET – Evelyne VOITELLIER à Henri SARRE.

Absents excusés :

Mme et M. Laure GUERRY - Patrick BLETHON

Secrétaire : M. Jean-Sébastien LALOY.

N° 4

OBJET :

FINANCES

**REPRISE
ANTICIPEE DES
RÉSULTATS DE
L'EXERCICE 2021**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 05 AVRIL 2022

Publiée ou notifiée
le : 05 AVRIL 2022

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5211-12,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M4,

Vu l'article 97 de la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée,

Vu le Budget Primitif pour 2021 voté par délibération du 4 mars 2021 tant pour le budget principal que pour les budgets annexes,

Vu le Budget Supplémentaire 2021 voté par délibération du 8 juillet 2021,

Vu la Décision modificative n°1 votée le 30 septembre 2021 et la Décision modificative n° 2 votée le 2 décembre 2021,

Vu la délibération n°17 du 2 décembre 2021 portant clôture des budgets annexes « Abattoir » et « Portage de repas » et actant la reprise de leurs résultats au budget principal,

Considérant la possibilité de reprendre les résultats de l'année 2021 de manière anticipée avant le vote des comptes de gestion et des comptes administratifs,

Considérant l'obligation d'équilibrer les déficits d'investissement par un prélèvement sur les excédents de fonctionnement lorsqu'il en existe,

Considérant la possibilité de financer une part complémentaire des dépenses d'équipement de l'exercice par tout ou partie de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement,

Considérant l'obligation de reporter à nouveau les déficits des Budgets Annexes qui ne s'équilibrent pas par leurs recettes propres,

Propose au Conseil Communautaire la reprise anticipée des résultats 2021 du Budget Principal et des treize Budgets Annexes de l'Etablissement conformément à l'annexe joint,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Approuve cette proposition,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (73 voix pour, 2 abstentions : M. Mayet dont procuration de Mme Réchard) l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 31 mars 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Signé numériquement par
FREDERIC AGUILERA
DN : C=FR, O=Certinomis,
OU=0002.433998903,
CN=Certinomis - Easy CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : mardi 5 avril 2022 13:02:57

Annexe à la délibération portant reprise anticipée des résultats 2021

BUDGET PRINCIPAL

	<i>Reprise des résultats après clôture des budgets annexes</i>			
	Principal	Abattoir	Portage	Total
Section d'exploitation : Excédent/Déficit de clôture 2021	11 644 236,32	-1 911 463,36	38 938,13	9 771 711,09
Section d'investissement : Excédent/Déficit de clôture 2021	-5 146 714,82	3 298 951,53	13 030,00	-1 834 733,29
Solde des Restes à réaliser	-1 134 144,70			-1 134 144,70
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2022 :				1 834 733,29
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :				2 968 877,99
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2022 :				6 802 833,10

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	3 581 293,21
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-1 655 059,75
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2022 :	1 655 059,75
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	1 655 059,75
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2022 :	1 926 233,46

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS EN COMMUN

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	749 470,28
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-32 448,57
Solde des Restes à réaliser	-92 958,02
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2022 :	32 448,57
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	125 406,59
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2022 :	624 063,69

BUDGET ANNEXE IMMOBILIERS D'ENTREPRISES

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	1 047 945,26
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-256 853,11
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2022 :	256 853,11
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	256 853,11
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2022 :	791 092,15

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section d'exploitation : Déficit de clôture 2021	-3 096,31
Section d'investissement : Excédent de clôture 2021	14 717,56
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi l'excédent à reporter en section d'investissement (R001), au BP de l'exercice 2022 :	14 717,56
Ainsi le déficit à reporter en section d'exploitation (D002), au BP de l'exercice 2022 :	3 096,31

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES

Section d'exploitation : Déficit de clôture 2021	- 456 686,04
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	- 5 856 239,17
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2022 :	5 856 239,17
Ainsi le déficit à reporter en section d'exploitation (D002), au BP de l'exercice 2022 :	456 686,04
Le déficit d'exploitation à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal est par conséquent de :	456 686,04

BUDGET ANNEXE PRU DE PRESLES

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	999 815,16
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-2 518 924,20
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2022 :	2 518 924,20
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2022 :	999 815,16

BUDGET ANNEXE AEROPORT

Section d'exploitation : Déficit de clôture 2021	-1 836,72
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-203 822,93
Solde des Restes à réaliser	-55 571,50
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2021 :	203 822,93
Ainsi le déficit à reporter en section d'exploitation (D002), au BP de l'exercice 2022 :	1 836,72
Le déficit à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal sur l'exercice 2022 est par conséquent de :	261 231,15

BUDGET ANNEXE TOURISME EN MONTAGNE BOURBONNAISE

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	243 820,82
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-682 251,81
Solde des Restes à réaliser	-63 877,97
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2021 :	682 251,81
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	243 820,82
Le déficit à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal sur l'exercice 2021 est par conséquent de :	502 308,96

BUDGET ANNEXE VICHY SPORT

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	108 019,57
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-21 178,69
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2022 :	21 178,69
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	21 178,69
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2022 :	86 840,88

BUDGET ANNEXE TOURISME

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	50 975,70
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-16 288,07
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2022 :	16 288,07
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	16 288,07
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2022 :	34 687,63

BUDGET EAU POTABLE

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2021	1 850 542,15
Section d'investissement : Déficit de clôture 2021	-1 306 794,51
Solde des Restes à réaliser	-486 345,84
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2022 :	1 306 794,51
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	1 793 140,35
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2021 :	57 401,80

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 4 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2022
- REPRISE ANTICIPEE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2021

.....
Date de décision: 31/03/2022

Date de réception de l'accusé 05/04/2022
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 31MARS2022_4

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220331-31MARS2022_4-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 4 - Délib FINANCES Reprise anticipée resultats 2021_signé.pdf (99_DE-003-200071363-20220331-31MARS2022_4-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : 4 -annexe DelibRepriseAnticipeeResultats2021-ANNEXECorrigee.pdf (99_DE-003-200071363-20220331-31MARS2022_4-DE-1-1_2.pdf)

4 - ANNEXE REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS